

DÉCLARATION DES PERFORMANCES N° 00160



26/10/2018

FIMANATUR

Fabriqué à l'usine: Finsa Padrón
Paraiso s/n
15900 PADRÓN (ESPAÑA)

PRODUIT TYPE	USAGE PRÉVU	AVCP*
P2	Usage intérieur comme composant non structurel en milieu sec	4

*Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V CPR (EU) No 305/2011

DÉCLARATION DES PERFORMANCES N° 00160



26/10/2018

FIMANATUR

FIMANATUR

DONNÉES TECHNIQUES-VALEURS MOYENNES

Rev: 26/01/2018

PROPRIÉTÉS	TEST DE RÉFÉRENCE	UNITÉ	ÉPAISSEURS mm				
			6 - 7	>7 - 14	>14 - 21	>21 - 26	>26 - 31
MASSE VOLUMIQUE (*)	EN 323	kg/m ³	720/700	700/650	650/620	620/595	590/580
COHÉSION INTERNE	EN 319	N/mm ²	≥ 0,45	≥ 0,40	≥ 0,35	≥ 0,30	≥ 0,25
RÉSISTANCE À LA FLEXION	EN 310	N/mm ²	≥ 12	≥ 11	≥ 11	≥ 10,5	≥ 9,5
MODULE D'ÉLASTICITÉ EN FLEXION	EN 310	N/mm ²	≥ 1950	≥ 1800	≥ 1600	≥ 1500	≥ 1350
GONFLEMENT (APRÈS IMMERSION DANS L'EAU 2H)	EN 317	%	≤ 6	≤ 6	≤ 6	≤ 6	≤ 6
TRACTION SUPERFICIELLE	EN 311	N/mm ²	≥ 0,8	≥ 0,8	≥ 0,8	≥ 0,8	≥ 0,8
HUMIDITÉ SORTIE USINE	EN 322	%	8+/-3	8+/-3	8+/-3	8+/-3	8+/-3
CONTENU DE FORMALDÉHYDE	EN ISO 12460-5	mg/100 g	≤ 8	≤ 8	≤ 8	≤ 8	≤ 8
RÉACTION AU FEUTABLA EN 13986:2004+A1:2015	EN 13501-1	Classe	E	D-s2,d0**	D-s2,d0***	D-s2,d0	D-s2,d0
COEFFICIENT D' ABSORPTION ACOUSTIQUE (A) (250 A 500 HZ)	EN 13984:2004+A1:2015	α	≥ 0.10	≥ 0.10	≥ 0.10	≥ 0.10	≥ 0.10
COEFFICIENT D' ABSORPTION ACOUSTIQUE (A) (1000 A 2000 HZ)	EN 13984:2004+A1:2015	α	≥ 0.25	≥ 0.25	≥ 0.25	≥ 0.25	≥ 0.25
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE	EN 13984:2004+A1:2015	W/ (m·K)	≤ 0.14	≤ 0.14	≤ 0.13	≤ 0.12	≤ 0.12
ISOLEMENT ACOUSTIQUE AU BRUIT AÉRIEN (R)	EN 13986:2004+A1:2015	db	NPD	≥ 24	≥ 26	≥ 28	≥ 29
FACTEUR DE RÉSISTANCE À LA VAPEUR D'EAU COUPELLE SECS	EN 13986:2004+A1:2015	μ	50	50	50	50	50
FACTEUR DE RÉSISTANCE À LA VAPEUR D'EAU COPEAUX HUMIDES	EN 13986:2004+A1:2015	μ	17	16	15	15	15
DURABILITÉ BIOLOGIQUE	EN 13986:2004+A1:2015	Classe d'utilisation	1	1	1	1	1
CONTENU PENTACHLOROPHÉNOL (PCP)	EN 13986:2004+A1:2015	%	< 5	< 5	< 5	< 5	< 5

(*) INFORMATIONS DONNÉES À TITRE INDICATIF.

L'épaisseur du replaqué correspond à l'épaisseur du support plus un millimètre (épaisseur théorique du placage)

(**) Décision 2007/348/CE.

(***) Sans intervalle d'air derrière le FIMANATUR.

Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le FIMANATUR est classé D-s2,d2.

Classe E pour toute autre condition d'utilisation. Décision 2007/348/CE.

(****) Sans intervalle d'air derrière le FIMANATUR ou avec un intervalle d'air confiné derrière le FIMANATUR pour des épaisseurs supérieures ou égales à 16 mm ou un espace en plein air derrière l'FIMANATUR pour des épaisseurs supérieures ou égales à 19 mm.

Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le FIMANATUR classe D-s2,d2 pour des épaisseurs comprises entre 11 et 19mm. Décision 2007/348/CE.

Ces valeurs physico-mécaniques sont conformes à la classification P2 définie dans la norme européenne EN 312:2010, tableau 3.- Panneaux pour applications d'intérieur (y compris pour le mobilier) en milieu sec (type P2). - Conditions requises pour les propriétés mécaniques spécifiées.

Les performances du produit de référence est conforme à la performance déclarée ci-dessus.

Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de Financiera Maderera, S.A. -FINSA-

Javier Portela
Directeur de Qualité et Développement de FINSA

Javier Pichel

